



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Dimanche soir

Blain, Decadière, Dubelley, Goffrier, Marieul, Ferrin, Vieux-Bourg, Babin (Plage et route), Bèguette, Belle-Espérance (Chapelle), Chevalier, Chasteil, Labuthie, Quinze, Laitissement Desvareux à Bozredon, Espérance, Lasserre, Boisvin, Marchand, Réduilt, Jabron, Lolo, Brémont, Labatte, Dessale, Larget, Mompierre.

**Dimanche soir /
Mercredi soir /
Vendredi soir**

Bourg de Morne-à-l'Eau, Cocoyer, Rousseau, Brien, Espérance, Rigaud.

Lundi soir

Bonne-Terre, Picot, Richeval, Pointe-à-Ritz, Belcois.

**Lundi soir
à partir de 19h**

Berlette, Bozredon, Chazeau, Dubisquet, Gensolin, Belle-Espérance, Bourdon, Croustère, Champs Fleuril, Chazeau, Lapalin, La Croix, Lebraire, Lemesle, Saint-Girou, Vallée.

Vendredi soir

Part de Vieux-Bourg et Commerces avoisinants, Plage de Babin.

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES (EMR)

Mardi soir

Bonne-Terre, Picot, Richeval, Pointe-à-Ritz, Belcois, Bourg de Morne-à-l'Eau, Cocoyer, Rousseau, Brien, Rigaud, Espérance, Lasserre, Boisvin, Marchand, Réduilt, Jabron, Lolo, Brémont, Labatte, Dessale, Larget, Mompierre.

Mercredi soir

Blain, Decadière, Dubelley, Goffrier, Marieul, Ferrin, Vieux-Bourg, Babin (Plage et route), Bèguette, Belle-Espérance (Chapelle), Chevalier, Chasteil, Labuthie, Quinze, Laitissement Desvareux à Bozredon.

Jeudi soir

(à partir de 19h)

Berlette, Bozredon, Chazeau, Dubisquet, Gensolin, Belle-Espérance, Bourdon, Croustère, Champs Fleuril, Chazeau, Lapalin, La Croix, Lebraire, Lemesle, Saint-Girou, Vallée.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Poubelle grise

- Restes de repas (poisson, viandes, laitages, légumes...)
- Emballages avec restes de repas
- Briques alimentaires
- Sacs et barquettes en plastique
- Couches bébé
- Vaisselle jetable
- Polystyrène...



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES (EMR)

Poubelle jaune

- Canettes, conserves, barquettes
- Bouteilles et bidons en plastique
- Petits cartons
- Papiers, journaux, prospectus



Pensez à sortir votre bac au plus tard
à 19h, la veille du jour de collecte.

Numéro vert :

0800 11 12 13

appel gratuit

Info collecte : www.sinnoval-guadeloupe.fr



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS TRIÉS : DÉCHETS VERTS,
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES (D3E), FERRAILLE, MOBILIERS

Le Président du SINNOVAL, Cédric CORNET, informe les usagers de la CANGT que dans le cadre de la nouvelle organisation de la collecte des encombrants en porte à porte se déroulera sur la commune de Morne-à-l'Eau (code couleur bleu) selon le planning du guide de collecte des déchets, soit un passage par mois et par commune :

LUNDI

Jabrun - Chazeau

MARDI

Lasserre - Blanchet

MERCREDI

Bourg - Richeval

JEUDI

Bosredon - Gensolin

VENDREDI

Vieux-Bourg - Perrin

Semaines de collecte : S1-S5-S9-S13-S17-S21-S25-S29-S33-S37-S41-S45-S49



MORNE-À-L'EAU



Pour information, il ne s'agit pas d'une campagne de ramassage d'encombrants, les quantités déposées doivent respecter le volume autorisé par foyer.

Si vous souhaitez bénéficier du service, il vous faudra présenter vos encombrants, triés et bien agencés devant votre domicile la veille au soir de la semaine correspondante (soit le dimanche au soir) et selon le planning ci-contre.



Attention : Les types de déchets collectés par le service sont les suivants : le mobilier domestique, la ferraille, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets verts en petite quantité soit 1m³ par foyer correspondant à 10 sacs de 100 L.

Les usagers sont encouragés à se rendre dans la déchetterie la plus proche (Le Moule ou Morne à l'Eau), ou encore à attendre le prochain passage en fonction du code couleur correspondant (code couleur : bleu).



Des contrôles seront réalisés afin de s'assurer de la bonne implication des usagers. Pour rappel, les encombrants ne doivent pas être mélangés, mais triés et bien agencés devant votre domicile et respectant le volume autorisé par foyer.

Le président du SINNOVAL, Cédric CORNET compte sur l'implication de tous pour la préservation de nos espaces, afin de garder le caractère authentique de notre territoire et favoriser son attractivité.

Pour toutes informations veuillez contacter le N° vert du SINNOVAL :

0800 11 12 13

<http://sinnoval-guadeloupe.fr>